

Le Télégramme

Thalès va-t-il redémarrer alors que le pic épidémique reste à venir ? - L'impact du Coronavirus à Brest...

Publié le 01 avril 2020 à 19h47

Thalès va-t-il redémarrer alors que le pic épidémique reste à venir ?

Lecture : 2 minutes

Alors que le pic de la crise sanitaire est attendu prochainement à la pointe finistérienne, la direction du groupe Thalès envisage une reprise cadencée des activités de son site brestois, à partir de lundi prochain. Suite à un courrier de la ministre des Armées Florence Parly, en date du 20 mars, une cinquantaine de salariés œuvrant au maintien de la sécurité nationale a déjà retrouvé le chemin des bureaux depuis le milieu de la semaine dernière.

Les représentants syndicaux doivent être consultés ce jeudi lors d'un CSE (Comité social et économique) extraordinaire en vue d'un retour d'autres services sur site. Mais d'ores et déjà, l'intention du groupe est qualifiée « d'inadmissible » par Christine Schembri, secrétaire générale de l'UNSA 29. Pour la représentante de la seconde force syndicale de Thalès à Brest, « l'économie d'une entreprise est importante mais peut être rattrapée, la vie des personnes face à ce fléau peut être perdue à jamais ».

La CFDT, majoritaire à Brest, juge aussi prématuré ce retour au travail. « On nous parle d'un redémarrage en plusieurs phases, mais ce que l'on nous propose, c'est de gravir un escalier et non une marche. L'enjeu sanitaire doit primer sur l'enjeu économique. Nous sommes favorables au respect de la période de confinement, ce qui nous amène au 15 avril », juge le délégué central Florent Gayte. Pour l'heure, il n'y a pas eu de recours au chômage partiel sur le site, les salariés ayant été invités à consommer leurs congés payés et RTT, les autres opérant en télétravail. Sollicitée, la direction de Thalès n'a pas donné suite à nos appels.